

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 5 octobre 2020

L'an deux mil vingt et le 5 octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAUXRENARD (Rhône) s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 29 septembre 2020.

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : Mme CORNUAU Catherine - MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain – FOREST Daniel - GULGILMINOTTI Morgan - M. POURREYRON Cyril – Mmes PRELE Chrystel - ROCHER Rollande – MM. SAVOYE Marc - TRICHARD Pascal.

Approbation du précédent compte rendu : à l'unanimité des membres présents

Nomination du secrétaire de séance : Rollande Rocher

Décisions du maire prises par délégation

- Arrêté interdisant le passage du raid bleu sur les voies communales.
- Arrivée de Marc Savoye
- Arrêté sens interdit « montée de l'église », le panneau sera posé par les élus.
 - Autorisation vente saucisson par les classes en 1.
 - Les devis de la métallerie Tête sont arrivés : le maire a donné son accord pour la fourniture et la pose de serrures pour la fermeture du sas d'entrée de la mairie.

Rapport commissions municipales, délégués CCSB et syndicats intercommunaux

- PLUiH – Cyril Pourreyron

La CCSB relance la commission après avoir changé de bureau d'études. Elle met en place des entretiens avec chaque commune : semaine 45 pour Vauxrenard.

Il faut que la commission « aménagement du territoire » se réunisse pour dresser une trame. La réunion est fixée le 20 octobre à 20h en mairie.

- Conseil d'école le 13 octobre à 18h30
- La réunion de « Village d'accueil » du 9 octobre est annulée.
- CCSB : commission générale pour tous les élus le 8 octobre à 18h30.
- Atelier « petites agglomérations » le 8 octobre à 10h30
- Commission pépinière : mise en route le 16 octobre à 19h30 en mairie
- Commission communication : rencontre les mardis soir pour mettre en page le site internet
- Nommage des rues : il reste 3 plaques à distribuer ensuite rencontre avec la Poste (M. Trouillet) pour finaliser.
- CCSB Voirie – Sylvain Dory
Réunion de présentation avec Eiffage et la société Oxyria représenté par M. Cherpin.
Le budget voirie de la CCSB s'élève à 2 200 000€. LA commune de Vauxrenard a une enveloppe de 7018€ + 1875€ par km qui permet de faire des travaux tels que la route de Bize, le pont de Bize (18200€), la pêche électrique vers ce pont (2600€)
L'enveloppe de fonctionnement (240€ par km) est utilisée pour les frais de voirie

(dénouement...)

M. Cherpin viendra faire le tour de la voirie pour des travaux à venir.
D'ici la fin de l'année, des travaux de lamier seront commandés.
Ludovic Denojean est en arrêt suite à un accident de travail à Fleurie.

- Commission bâtiments : il faudra repérer les travaux à faire : montée escalier ancienne poste, le mur est fissuré (voir maçonnerie Bouillard)

Questions diverses

- ONF : Rendez-vous avec M. Deniau qui remplace Bernard Jobard :
 - certaines parcelles sont à couper ou à éclaircir.
 - déclassement du terrain de la pépinière et compensation par achat équivalent.
La maison de la pépinière est sur un terrain classé. Le département est prêt à se désengager au profit des communes qui ont des besoins.
 - le plan d'aménagement d'une durée de 15 ans se termine en fin d'année : il faut établir une nouvelle convention.
- lagune : rendez-vous avec SUEZ
En attente de réponse de la demande de devis pour les différentes options : curage, nouvelle turbine, roseaux. La panne principale est causée par le dégrilleur, il faudrait mettre un filet qui retiendrait les lingettes...
- loyers impayés : M. le maire a rencontré les locataires : échéancier mis en place.
- assainissement : il y a eu plusieurs délibérations concernant le raccordement à la lagune, c'est la dernière qui est valide.
- Recensement : Lisa Lebourlay sera l'agent recenseur en 2021.
- Rendez-vous avec M. Comandé de SUEZ mardi 6 octobre à 10h.
 - Devenir des châteaux d'eau et des abords qui sont la propriété de la commune.
 - Alimentation pompiers complémentaire
- Stationnement : à la demande de la mairie, les gendarmes passeront constater les stationnements dangereux illégaux dans le bourg.
- L'ordinateur de l'école est HS mais Mme Orche-Marques n'a pas besoin qu'il soit remplacé.
- lettres d'infos : il manque des adresses mail, une diffusion papier est assurée pour ceux qui n'ont pas de mail.
- bilan garderie : coût pour la mairie : 3270€
Une nouvelle convention sera à délibérer au prochain conseil.
- pas de chauffage au restaurant scolaire : appeler M. Moret
- demande d'accès des élèves à la salle des fêtes
Il faut rencontrer André Olivier pour le fonctionnement des cartes
Voir pour la désinfection avant le « Pilates » !!
- Réfection en réflexion de la place de la salle des fêtes : voir avec la CCSB pour les crédits de voirie disponibles
- La montée de la pépinière serait à surveiller tous les ans à cause du passage des grumiers.
Présence de grumiers non signalée : voir avec la filière bois.

La séance levée à 22h30

Prochaine séance le lundi 2 novembre 2020